

### Lutte contre la pauvreté : slogan ou alibi ?



**Max KUPESLA**

**Ilunga, Jésuite.**

Professeur à  
l'Université de  
Kinshasa,  
Faculté de Psychologie  
et des Sciences de  
l'Éducation

Département de  
Psychologie.

Il est actuelle-  
ment Chef de Dépar-  
tement de Gestion des  
entreprises et Organi-  
sation du travail.

Il assure également des  
cours dans plusieurs  
Institutions de l'ensei-  
gnement supérieur  
dans la ville de Kin-  
shasa, notamment à la  
Faculté de Philosophie  
St Pierre Canisius de  
Kimwenza où il coor-  
donne le Programme  
d'Agrégation  
pour l'enseignement  
secondaire du degré  
supérieur.

kupelesam@yahoo.fr

**S**i hier, la précarité désignait surtout la condition des catégories pauvres <sup>(1)</sup>, les laissés-pour-compte et les exclus, et le travail était considéré comme une chance permettant d'avoir un salaire et de bien vivre, aujourd'hui, on observe de plus en plus de pauvreté monétaire et même la pauvreté des conditions de vie.

Même le travail ne met plus à l'abri de la précarité socio-économique. Parmi ceux qui font l'expérience de la pauvreté monétaire et des conditions de vie, il y a aussi bien des travailleurs au salaire précaire que la masse des diplômés ou non en situation de non-emploi.

La présente réflexion veut faire de la pauvreté un objet philosophique qui lie critique théorique, critique idéologique, et critique clinique. Notre objectif est, à la fois, de convoquer les lecteurs à une méditation intellectuelle, mais aussi d'inciter à une éthique ou à une politique honnête qui tient compte du besoin d'épanouissement de tout le monde.

Aujourd'hui, la précarité n'est pas tant l'annulation de l'humanité que sa fragilisation et l'ouverture forcée à des allures de l'humain qui reconnaissent la part maudite de la vulnérabilité et de la dépendance. Frantz Fanon, dans son métier de psychiatre associé à son inquiétude militante, parlait de « mort sociale et de pourriture quotidienne de l'homme ». Si les textes de Fanon sont, de part en part, traversés d'un cri qui exprime le caractère insupportable de la souffrance, vécue et observée, c'est au quotidien que la pauvreté se vit et s'observe comme une réalité brutale et inacceptable pour beaucoup de personnes. En effet, près de la moitié de la population mondiale est touchée par la pauvreté.

Le rapport du PNUD <sup>(2)</sup> sur la pauvreté en 2000, année de définitions des « objectifs du millénaire », fut intitulé : « *Vaincre la pauvreté humaine* ». On a voulu croire à une réorientation ferme du capitalisme et des acteurs inter-nationaux. En effet, le monde, tel que nous le connaissons, est ainsi fait que l'existence « des pauvres » a accompagné et, parfois, perturbé celle de toutes les sociétés ; mais aucune société, jusqu'ici, n'a conçu l'audacieux projet de « l'éradiquer ».

(1) G. SIMMEL,  
*Les pauvres*, Paris,  
PUF, 1998.

(2) Rapport du PNUD  
sur la pauvreté, 2000.

Après la guerre avec « zéro mort », la qualité totale avec « zéro défaut » et les livraisons avec « zéro délai », voici que l'on envisage un monde « avec zéro pauvre » ! Le pauvre comme le terroriste doit être l'objet de lutte. Mais à quelques mois de 2015, on est obligé de faire le point de la fameuse guerre du siècle.

Pour bien entrer dans la problématique de la pauvreté, il est important de faire un petit détour historique, non pas pour en refaire l'histoire, mais pour rappeler simplement que l'on a constamment oscillé autour de trois pôles pour tenter de s'en accommoder <sup>(3)</sup>.

<sup>(3)</sup> B. DESTREMAU et P. SALAMA, *Mesure et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF, 2002, p. 105.

La première tentative d'éradiquer la pauvreté fut caritative ou philanthropique (humanitaire) : elle repose sur la compassion, souvent confortée par un sentiment d'obligation religieuse et de plus en plus « humanitaire ». Les ONG humanitaires emplissent le monde. On attend du riche qu'il soit généreux et fasse l'aumône ou le don. Si, de plus en plus, aujourd'hui, les « humanitaires » centralisent les dons pour les redistribuer aux victimes des guerres et des calamités naturelles, les Eglises n'attendaient pas les guerres pour agir ; elles s'établissaient et œuvraient au milieu des pauvres les secourant en permanence.

<sup>(4)</sup> P. SASSIER, *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Ed. Fayard, Paris, 1990, p. 7.

La deuxième solution fut politique <sup>(4)</sup> et relevait du maintien de l'ordre : puisque les pauvres dérangeaient, il fallait les mettre au ban de la société, avec les délinquants et les fous. Telle fut la pratique que la France généralisa dès 1662, où l'on enferma, à l'Hospice général de Paris, plus de trente mille pauvres. Une version africaine de cette politique est proposée par Aminata Sow Fall dans son roman, *La grève des battus*, paru en 1990, et que l'on observe dans certaines capitale : pour se distinguer, l'autorité politique fait utiliser la manière forte pour purger la capitale des délinquants et des mendiants. On assimile facilement les classes pauvres aux classes dangereuses !

La troisième initiative a consisté à contraindre les pauvres à se rendre utiles afin de mériter les secours de la société. D'où, la création de travaux de ménage pour mettre les pauvres au travail.

Certes, ces trois façons d'aborder la pauvreté ne concernent que les pauvres proches, situés dans un même pays, et ne constituant nullement des « stratégies d'éradication de la pauvreté » au niveau mondial. Elles visent simplement à contenir la pauvreté dans les limites acceptables, compte tenu du contexte politique.

En qui concerne les politiques de « développement », le thème de la pauvreté avait déjà surgi dans les années 1970, lorsque Mr Robert McNamara <sup>(5)</sup>, le Président de la Banque Mondiale déclarait au Conseil des Gouverneurs qu'il faut lutter contre la pauvreté de manière philanthropique. Pour le Président Truman (1994), la pauvreté est un handicap et une menace. Personne ne peut nier que l'augmentation du nombre de pauvres constitue un problème grave. Comment tolérer que plusieurs milliards de personnes vivent aujourd'hui avec moins d'un dollar par jour ? Aussi, ce nombre ne cesse d'augmenter, notamment, en RDC où la précarité absolue des populations rurales est désespérante.

(5) Discours prononcé devant le Conseil des Gouverneurs, Banque Mondiale, Washington, 1972, p. 21.

Mais alors, comment ne pas souscrire à la Déclaration de 2000, proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, préconisant de réduire de moitié la pauvreté jusqu'en 2015 ? Voilà pourquoi la plupart des organisations internationales (PNUD, BM et Sommet Social de Genève, 2000) se sont engagées avec une belle unanimité dans une stratégie de lutte contre la pauvreté. Mais, 2015, c'est demain déjà !

## **Où est le problème ?**

On dit souvent qu'il faut « s'attaquer au problème de la pauvreté » ; ce qui laisse penser que la pauvreté est un problème. Comme il y avait autrefois le « problème noir », le « problème de colonisation », le « problème de racisme », puis, le « problème de l'immigration », le « problème du terrorisme », il y a aujourd'hui le « problème de la pauvreté », le problème « de réfugiés, de déplacés, de refoulés ». Mais pour que ces problèmes surviennent, il faut être à deux : le blanc et le noir, le colon et le colonisé, l'immigré et la terre d'asile, le riche et le pauvre.

Le mécanisme de déculpabilisation a l'avantage de rejeter la responsabilité du problème sur la partie faible comme ce fut pour Adam et Eve, et ensuite, faire disparaître du problème celui qui s'arroge le pouvoir de le poser. Ce tour de passe-passe discursif permet, par l'élision des rapports sociaux, de faire exister une réalité nouvelle, apparemment objective, à savoir : « la pauvreté ». A partir de là, on peut en parler, la quantifier, s'y attaquer et chercher à l'éradiquer.

Or, rien n'est simple, dès lors que la pauvreté se construit dans un rapport social qui, tout à la fois, unit et sépare les riches et les pauvres. Les organisations internationales ne peuvent évidemment l'ignorer tout à fait. Selon les calculs du PNUD <sup>(6)</sup>, les 225 plus grosses fortunes du monde équivalent

(6) Rapport mondial sur le développement humain, 1998, p. 33.

au revenu annuel de 2,5 milliards de pauvres. Certes, nous pouvons nous interroger sur le sens de la comparaison entre des fortunes et des revenus. Faut-il conseiller aux riches de distribuer leur argent aux pauvres ? Sans aller jusque-là, le PNUD recense avec minutie les inégalités internationales et internes et déplore leur accroissement, mais sans vraiment s'interroger sur leur origine. Pourtant, celles-ci n'ont rien de mystérieux : du point de vue de la rationalité du système capitaliste, elles ne constituent nullement une tare dont il faudrait se débarrasser, mais au contraire, le signe de sa bonne santé ! Il y a donc quelque chose d'absurde de la part des organisations internationales, à s'apitoyer sur la pauvreté et prétendre la « combattre », tout en préconisant de mieux faire fonctionner les marchés au bénéfice des pauvres (7).

(7) J-P. Cling, et al., « La Banque Mondiale et la lutte contre la pauvreté : Tout changer pour que tout reste pareil ? », in *Politique africaine* n°87, « Les sujets de Dieu », Ed. Karthala, Paris, octobre 2002, p. 169.

La question est donc de savoir si l'on peut parler de la pauvreté sans parler de la richesse et, dans ce cas précis, si l'on peut lutter contre la pauvreté sans lutter également contre la richesse. Cette idée n'est, bien sûr, jamais envisagée. Et lorsque la Banque Mondiale affirme benoîtement que « la pauvreté au milieu de l'abondance » constitue le plus grand défi lancé au monde, elle se trahit doublement : d'une part, en énonçant une contre-vérité, car l'abondance ne constitue qu'un îlot au milieu de la pauvreté, d'autre part, en constituant la pauvreté en « défi » (lancé par qui ?), elle en fait une chose en soi, qui existerait hors de tout contexte. On trouve plus de sagesse dans un proverbe tswana qui dit : « Là où il n'y a pas de richesse, il n'y a pas non plus de pauvreté ».

### Qu'est-ce qu'un pauvre ?

La question peut paraître superflue. Pour la pensée ordinaire, un pauvre est celui « qui manque du nécessaire ou n'a que le strict nécessaire, qui n'a pas suffisamment d'argent, de moyens, pour subvenir à ses besoins ». La pauvreté semble liée à l'indigence, à l'absence de ressources économiques. Mais, bien entendu, il n'en a pas toujours été ainsi. Sans parler de nombreuses traditions qui valorisent la pauvreté volontaire (les ordres mendiants, les soufis, les sanyasin indiens, les moines bouddhistes, etc.), il existe de nombreuses manières de définir la pauvreté : le pauvre médiéval s'opposait au puissant plutôt qu'au riche. Un personnage riche peut aussi bien passer pour effectivement pauvre et, en Afrique, on considère comme pauvre, non pas celui qui manque de biens matériels, mais celui qui n'a personne vers qui se tourner et qui passe pour une sorte « d'orphelin social ».

Par ailleurs, puisque la pauvreté est une « construction sociale », il faut s'attendre à ce que sa définition varie selon la position qu'occupe celui qui la formule. Des Occidentaux ou, mieux, des développeurs, en visite dans quelques villages d'un pays pauvre, affirment souvent que ce gens-là n'ont rien, pour la simple raison qu'ils sont « aveugles » à des formes de richesses qui ne font pas partie de leur univers conceptuel. Il y a fort à parier que les « gens » en question protesteraient vivement s'ils se savaient considérés globalement comme des pauvres. La frugalité collective ne peut être confondue avec la pauvreté. Il ne s'agit pas, bien entendu, de faire un éloge rousseauiste de la pauvreté, mais simplement d'éviter de confondre la simplicité de certains modes de vie avec la « pauvreté modernisée », créée surtout par l'extension du système du marché capitaliste libéral.

Cela dit, nous ne pouvons pas reprocher aux organisations internationales de réduire la pauvreté à sa dimension économique, ni d'ignorer le point de vue des pauvres. Elles reconnaissent que la pauvreté ne se limite pas au revenu et a un caractère multidimensionnel, et que la situation des pauvres est liée à un faible niveau d'instruction, à des conditions de santé fragiles, à une absence de pouvoir et à une situation générale de vulnérabilité sociale.

Par ailleurs, la Banque Mondiale a interrogé plus de 60 000 pauvres, dans plus de 60 pays pour savoir comment ils appréciaient eux-mêmes leur propre situation. Tout semble donc fait pour que la pauvreté soit « attaquée » de manière globale, en rendant justice à ses multiples interprétations.

Toutefois, dans leurs conclusions, ces enquêtes ont débouché sur des mesures qui sont bien loin de s'écarter vraiment de la vieille doctrine communément admise. Les raisons pour lesquelles les riches s'enrichissent ne sont évidemment pas évoquées. Toute la question est de savoir comment les pauvres peuvent devenir de « nouveaux riches », puisque tel est l'objectif final.

Aux trois manières historiquement éprouvées de régler la question de la pauvreté et qui ont été rappelées ci-dessus (l'action caritative, la répression et l'obligation pour les pauvres de se rendre socialement utiles), les organisations internationales ajoutent désormais une quatrième : l'injonction à s'enrichir. Il fallait y penser. Après tout, comment se débarrasser une fois pour toutes de la pauvreté sinon en incitant les pauvres à rejoindre les riches ou, à tout le moins, les « moins pauvres » ?

## **Intervenir tous azimuts**

Les stratégies mises en place sont ainsi au moins aussi multidimensionnelles que les divers aspects de la pauvreté que l'on a identifiés. De toute façon, les organisations internationales se flattent toujours de privilégier les approches « globales ».

Ainsi, pour le PNUD, il faut renoncer à « cibler les pauvres » et à multiplier les dépenses sociales en leur faveur, mais compter plutôt sur les effets d'une « bonne gouvernance », c'est-à-dire, qu'il faut aider les divers Etats à élaborer des « plans de lutte contre la pauvreté » qui stimulent une « croissance favorable aux pauvres ». Ce qui implique de privilégier non seulement les infrastructures (routes, structure

sanitaire, système éducatif) dans les régions pauvres, mais surtout de permettre aux pauvres d'accéder à l'emploi dans l'agriculture, la construction, mais aussi dans les petites entreprises.

La Banque Mondiale, quant à elle, cherche d'abord à « mieux faire fonctionner les marchés en faveur des pauvres », ce qui signifie, dans la pratique, mieux intégrer les pauvres dans le système de marché, tout en incitant les administrations publiques à mieux prendre en compte les revendications des pauvres ; lesquels sont invités à se mobiliser pour faire entendre leur voix. Rien n'est aussi simple.

La multiplicité des mesures que comportent ces diverses « stratégies » n'en facilite guère une présentation succincte, et la rhétorique onusienne, caractérisée par la recherche du consensus au prix du « moins disant », ne contribue pas à la clarté du propos, pour utiliser une litote. Ce que la Banque Mondiale appelle la « complexité du développement » justifie que les organisations internationales étendent désormais leur action à tous les domaines de la vie sociale : la croissance économique, les services sociaux, l'environnement, les questions de genre, l'administration publique, la décentralisation, le capital social, la mobilisation des pauvres, l'aide internationale, la réduction de l'endettement, la gouvernance, etc. Théoriquement, ces propositions sont valables, mais en réalité, ce sont des intentions vides.

Bien sûr, pour les auteurs des rapports, toutes ces politiques devraient être appliquées simultanément et combinées entre elles, en tenant compte des contextes spécifiques, pour avoir quelque chance de succès. Même si les différents rapports énumèrent un nombre considérable de cas où telle mesure, liée à telle ou telle autre, a permis de réduire la pauvreté, on ne peut manquer d'être frappé par l'accumulation des conditions préalables à l'action, la multiplicité des obstacles à surmonter, les mises en garde répétées contre les possibles effets pervers des mesures recommandées.

Il serait malvenu de reprocher aux organisations internationales d'envisager les réalités sociales dans toute leur complexité. Une excessive simplification leur attirerait inévitablement des critiques justifiées. Mais, on peut aussi s'interroger sur cet activisme frénétique et cette volonté de s'immiscer désormais dans l'ensemble de la vie sociale. Après les certitudes libérales de la Banque Mondiale lors de la décennie d'ajustement structurel, tempérées par la création de « filets de sécurité », et les premiers Rapports mondiaux sur le développement humain du PNUD, consacrés à des thèmes généralement précis, pourquoi ce soudain foisonnement de recommandations, de conseils, d'injonctions destinées à « vaincre la pauvreté » ? L'intérêt pour les pauvres aurait-il la vertu de faire apparaître un monde plus complexe ?

## L'alibi

Au nom de la « guerre contre la pauvreté », dont les connotations émotionnelles et morales suffisent à former un large consensus international, ne serait-on pas en train de justifier une sérieuse reprise en main des politiques de « développement » (ou des politiques tout court) par les organisations internationales ? Derrière les très bonnes intentions et surtout derrière la multitude des mesures présentées comme nécessaires pour les réaliser, y a-t-il un « message » plus fondamental, une sorte de fil rouge qui permettrait de hiérarchiser les priorités ? Pour tenter de démêler l'écheveau, nous nous en tiendrons aux deux rapports publiés par la Banque Mondiale et le PNUD.

La Banque Mondiale d'abord. Elle identifie trois priorités :

- accorder aux pauvres de meilleures chances d'accéder à l'emploi, au marché, à l'instruction ;
- renforcer les moyens d'action des pauvres ;
- assurer la sécurité des pauvres face à la maladie, aux désastres naturels, à la violence et aux chocs économiques.

Comment ne pas approuver de telles belles intentions ? Mais pourquoi ces choix ? Pour ce qui concerne le premier, il est justifié par la volonté de « stimuler la croissance économique, de faire mieux fonctionner les marchés au profit des pauvres et d'accroître leurs actifs. Quant au deuxième, il dépend du fait que « la manière dont fonctionnent les institutions publiques peut être particulièrement défavorable aux pauvres qui sont fréquemment victimes de la corruption et de l'arbitraire de l'Etat ». S'agissant du troisième, il s'explique par le fait que les calamités qui s'abattent sur les pauvres « affaiblissent leur position de négociation ».

Le PNUD ensuite. L'avant-propos du Rapport <sup>(8)</sup> affirme que l'institution s'est engagée à « fournir une assistance plus ciblée, visant essentiellement à aider les pays à améliorer leur processus d'élaboration des politiques nationales et de réformer les institutions de la gouvernance. Cette assistance ne se dilue pas dans un large éventail des projets ayant des effets limités. Le PNUD précise qu'une conclusion importante du présent Rapport est que la mauvaise gouvernance brise bien souvent le lien entre les efforts de lutte contre la pauvreté et la réduction de la

<sup>(8)</sup> *Vaincre la pauvreté humaine*, p. 5.

pauvreté. Voilà pourquoi un chapitre entier est consacré à « la gouvernance : le chaînon manquant ».

De quoi s'agit-il ? Si la Banque Mondiale se préoccupe évidemment du fonctionnement du marché, elle partage avec le PNUD la mise au pas des institutions publiques qui passent pour inefficaces, au moins pour ce qui concerne les pauvres. Au-delà de la complexité du développement, deux thèmes semblent faire l'unanimité : d'une part, rendre les marchés plus efficaces et permettre à tous d'y accéder à la fois pour acheter et pour vendre et, d'autre part, assurer une bonne gouvernance qui rende le pouvoir à la « société civile » et qui, grâce aux mesures de décentralisation, limite le pouvoir « arbitraire » de l'Etat.

Ces deux préoccupations, qui apparaissent en filigrane des textes, sont évidemment légitimées par la lutte contre la pauvreté. Mais, elles fixent aussi des politiques fondamentales, qui peuvent se traduire ensuite par toutes sortes de mesures ponctuelles, liées à d'autres, tout aussi difficiles à mettre en oeuvre, et promises à un succès incertain. Restent donc, au bout du compte, deux exigences principales : la croissance liée au marché et la mise à l'écart de l'Etat, au profit « d'associations communautaires » censées être plus proches des « besoins des populations ».

Au bout du compte, on s'aperçoit que la « lutte contre la pauvreté » s'inscrit pleinement dans le projet de mondialisation de l'économie libérale. Elle lui apporte ce « supplément d'âme » qui lui est si nécessaire pour tenter de calmer tous ceux qui, au travers de multiples manifestations spectaculaires ou de protestations individuelles, tentent de s'y opposer. On retrouve ici le principe qui consiste à utiliser des valeurs indiscutables pour justifier des programmes ou des stratégies qui débouchent sur l'exact contraire de ce qu'ils prétendent réaliser.

## Conclusion

Par rapport aux trois approches, inscrites dans l'histoire et rappelées ci-dessus, la « lutte contre la pauvreté » en propose une quatrième, qui consiste à résoudre le problème en prétendant le supprimer, puisque, grâce aux multiples mesures proposées, à condition qu'elles soient scrupuleusement appliquées, les pauvres deviendront enfin riches ou moins pauvres. Parmi les diverses politiques appliquées jusqu'ici par les différentes sociétés, la plus récente, dans l'histoire occidentale, s'efforçait de rendre les pauvres utiles, en les obligeant à « mériter » les secours que leur procurait la société. Leur utilité est désormais d'un autre ordre puisqu'ils servent à justifier un projet qui les dépasse, celui de la mondialisation.

La critique du développement est plus que jamais d'actualité et elle doit s'exercer d'abord dans le champ de la théorie économique. Non pas de manière cosmétique pour l'adapter à la gestion de l'environnement ou à la « lutte contre la pauvreté ». Mais pour en réexaminer sérieusement les fondements et, surtout, les présupposés.

L'économie marchande doit, évidemment, continuer de jouer son rôle, qui n'est pas négligeable. Mais, il ne saurait y avoir ni pensée unique, ni économie unique. Les motivations humaines sont trop diverses pour être uniformément coulées dans une rationalité unique à laquelle personne ne se conforme : *l'homo oeconomicus* n'est qu'une abstraction. Personne ne peut vivre sans recourir à la réciprocité créatrice de liens, ni s'adonner à des formes de « gaspillage », nécessaires à l'acquisition de prestige. Il existe donc des pratiques sociales qui échappent à la théorie économique, laquelle prétend pourtant expliquer l'ensemble des comportements humains. Cette théorie est désespérément aveugle, et certaines pratiques, pourtant connues, sont toujours à la recherche d'une théorie qui pourrait en rendre compte.

Ceux qui partagent l'idée du développement devraient se rendre compte qu'elle n'a rien à voir avec la « lutte contre la pauvreté », envisagée comme un des objectifs du millénaire. En somme, le plus grand danger qui nous menace consiste à refuser par toutes sortes de subterfuges de regarder la réalité en face. L'essentiel est de confronter les valeurs que les grands mondialistes proposent pour rendre le monde « meilleur » avec les pratiques qu'elles suscitent. Quoi qu'il en soit, la pauvreté ne cesse de se généraliser dans plusieurs pays du monde. La fameuse lutte contre la pauvreté n'est peut-être qu'un slogan. ■

# CONGO-AFRIQUE

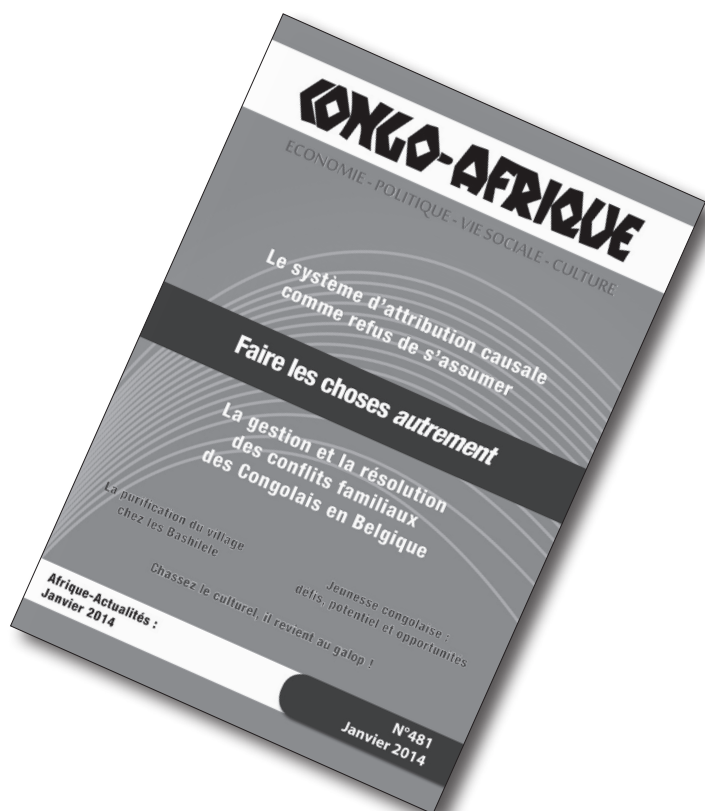
Economie – Politique – Vie Sociale – Culture

**Revue mensuelle du Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS)**

fondée en 1961 par les Pères Jésuites sous le nom de « **Documents pour l'Action** »

## Protocole de Rédaction recommandations

1. **Les projets d'articles** soumis à la revue *Congo-Afrique* doivent traiter de questions relatives à l'Economie, à la Politique, à la Vie sociale et à la Culture.
2. **Les articles ne doivent pas dépasser 6.000 mots (15 pages au maximum)**. Une version électronique (en fichier doc.) du projet d'article devra parvenir à la rédaction de la revue à l'adresse suivante : *congoafrique@yahoo.fr*
3. **Les auteurs** sont priés d'indiquer leur(s) nom(s) et prénom(s), leur titre académique ou professionnel, ainsi que l'adresse exacte de leur institution. Ils devront joindre à leur manuscrit **un résumé (abstract) de 8 lignes maximum**, leur numéro de téléphone et leur adresse e-mail.
4. La numérotation des notes de bas de page doit être continue pour l'ensemble de l'article. **Les notes de page explicatives ne peuvent pas dépasser 3 lignes.**
5. **Les notes de bas de page doivent respecter le protocole suivant:**
  - Lorsqu'il s'agit d'**un livre** : Prénom(s) (minuscule) et nom de l'auteur (MAJUSCULE), titre du volume (italique), lieu de l'édition, Edition, année, nombre de pages ou première et dernière page de la citation.  
*Exemple* : Jean-Marc ELA, *Ma foi d'Africain*, Paris, Editions Khartala, 1985, p. 224.
  - Lorsqu'il s'agit d'**un article** : Prénom(s) (minuscule) et nom de l'auteur (MAJUSCULE), « titre de l'article » (entre guillemets), in titre de la publication (italique) suivi immédiatement du mois et de l'année (entre parenthèses), pages.  
*Exemple* : Elie NGOMA-BINDA, « Hommes et femmes en démocratie. Questions d'égalité, de parité, d'équité ou de justice ? », in *Congo-Afrique* (avril 2006), n° 404, pp. 85-97.



**Abonnez-vous**  
ou offrez  
un abonnement 2014

**1 an = 10 numéros**

Cyrille MUBIMBA A'SHIMBA MYEMBE

# **GRH :**

## **Comment élaborer votre référentiel de compétences**

Éditions CADICEC